

Argument 5 : Charité bien ordonnée commence chez soi (on va donner aux organismes d'ici avant de donner aux organismes d'ailleurs).

Réponse : Si SLAM a choisi de lutter contre la pauvreté dans les pays du Sud, ce n'est pas parce que nous croyons que la pauvreté au Québec est moins injuste. C'est plutôt parce que les projets que nous appuyons au Sud contribuent à des changements réels qui ont des répercussions jusqu'ici. Il faut donner ici et ailleurs.

En 1969, l'ex-premier ministre du Canada, Lester B. Pearson, dirigeait la commission de l'ONU qui a recommandé que les pays les plus riches consacrent 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'Aide publique au développement (APD). En 2016, le Canada occupait la 14^e place parmi les 28 pays donateurs de l'OCDE en n'affectant que 0,26 % de son RNB à l'APD. Il faut de concert avec les internationalistes de par le monde continuer à exiger de nos gouvernements respectifs qu'ils attribuent 0,7% de leur RNB à l'aide internationale, le Royaume-Uni le fait.

Avec la mondialisation des marchés, un grand nombre de problématiques locales (pauvreté, surconsommation, pollution et autres) ont des ramifications internationales. En travaillant en partenariat, en réseau, au Québec comme au Sud, nous travaillons pour la justice sociale sur une grande échelle. Faire la promotion du commerce équitable en est un exemple.

Soulignons que SLAM est membre du Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL). Nous partageons et soutenons les revendications des organismes d'ici.